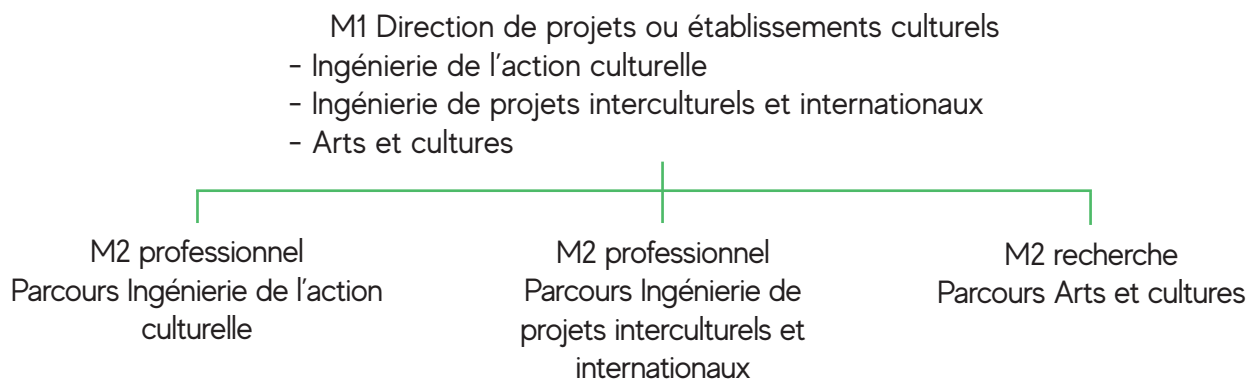


mention **DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS**



Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

■■■ LICENCES CONSEILLÉES

- Licence générale ou diplôme équivalent

■■■ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Candidature sur <https://ecandidat.u-bourgogne.fr> de mi-avril à mi-mai

Pièces à fournir

- CV
- Lettre de motivation
- Relevés de notes de chaque année universitaire depuis le bac inclus
- Justificatifs d'expériences dans le secteur culturel

Critères d'évaluation de la candidature

- Qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mentions...
- Expériences dans le secteur culturel

Un **entretien** avec le/la candidat.e visera à vérifier son niveau de culture générale et sa connaissance du secteur culturel qui devra être suffisante pour fonder un projet professionnel pertinent eu égard aux spécificités du marché de l'emploi.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les enjeux de l'action culturelle ou interculturelle
- Évaluer l'environnement politique, sociologique, institutionnel, économique...
- Concevoir un projet d'action culturelle ou interculturelle
- Analyser la faisabilité d'un projet culturel
- Coordonner la conduite d'une action culturelle ou interculturelle
- Définir les bases artistiques d'un projet culturel
- Concevoir une programmation
- Administrer une structure culturelle nationale ou internationale
- Évaluer la pertinence d'une action culturelle

<http://ub-link.u-bourgogne.fr>

■■■ DÉBOUCHÉS

Parcours Ingénierie de l'action culturelle :

- Direction, gestion, administration de projets ou établissements culturels
- Production, action culturelle.

Parcours Arts et cultures :

- Recherche dans le champ de l'art et la culture.

Parcours Ingénierie des projets interculturels et internationaux :

- Direction, gestion, administration de projets ou établissements interculturels ou internationaux.

CONTENUS DE LA MENTION

- Ontologies et épistémologie
- Approches de l'art, de la culture et du patrimoine
- Enquête et terrain : méthodes qualitative et quantitative
- Théories et modèles alternatifs dans le champ des arts et de la culture
- Gestion d'entreprise
- Politique culturelle
- Marketing des arts et de la culture
- Culture et mondialisation
- Mise en pratique et approfondissement du spectacle vivant
- Connaissance du secteur patrimonial
- Médiation
- Concepts de l'interculturalité
- Cadre général de l'action culturelle
- Outils juridiques et de gestion de l'action culturelle interculturelle
- LV1 et 2
- Conférences / colloques / séminaires



INSPE - Dpt Denis
Diderot
Site Chabot-Charny
36 rue Chabot
Charny
21000 Dijon



Certification

Master, diplôme national inscrit
RNCP (Répertoire National des
Certifications Professionnelles)



Rémunération

1400 à 1850 € net mensuels

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master 2016.



Taux d'insertion

87 %

CONTACTS

INSPE

• 03 80 36 98 34 / 98 74



Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'Université

03 80 39 39 80

pole.formation@u-bourgogne.fr



Capacité d'accueil en M1

• 15 places en 2020-21

Nombre de dossiers reçus

• 275 dossiers reçus pour la rentrée 2020



Périodes en milieu professionnel

Master 1

• stage obligatoire d'avril à août (minimum 12 semaines)

Master 2

• alternance 15j école / 15j entreprise de fin septembre à fin mars

• et stage obligatoire d'avril à août (minimum 12 semaines)